

TABLEAU XII

MINISTÈRE DE LA GUERRE

TABEL XII

MINISTERIE VAN OORLOG

TABLEAU XII. — MINISTÈRE DE LA GUERRE.

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	Montant des crédits par article. — Bedrag der kredieten per artikel.
PREMIÈRE SECTION. — DÉPENSES ORDINAIRES.		
CHAPITRE PREMIER.		
ADMINISTRATION CENTRALE.		
1	a) Traitement du Ministre	21,000 »
	b) Frais de représentation	9,000 »
2	Traitements et indemnités du personnel civil	1,216,300 »
3	Indemnités au personnel permanent de l'Administration Centrale pour travaux supplémentaires (pour mémoire).	
4	Indemnités aux sous-officiers et soldats détachés au Ministère de la Guerre	8,700 »
5	Matériel	960,000 »
6	Bibliothèque du Ministère de la Guerre	850,000 »
7	Direction des informations militaires	215,500 »
8	Institut cartographique militaire — Personnel.	561,000 »
9	Institut cartographique militaire. — Matériel et acquisitions	530,700 »
CHAPITRE II.		
TRAITEMENTS ET INDEMNITÉS DES OFFICIERS; SOLDE ET ACCESSOIRES DES TROUPES.		
10	Traitements et indemnités des officiers; solde et accessoires des troupes	116,315,300 »
CHAPITRE III.		
HÔPITAUX ET PHARMACIES MILITAIRES		
11	Nourriture et habillement des malades; entretien des hôpitaux; services médico-chirurgical et pharmaceutique	2,148,550 »

TABEL XII. — MINISTERIE VAN OORLOG.

Total par chapitre. — Totaal per hoofdstuk.	AANWIJZING VAN DE DIENSTEN EN VAN HET VOORWERP DER UITGAVEN.	Artikelen.
	EERSTE SECTIE. — GEWONE UITGAVEN. EERSTE HOOFDSTUK. MIDDENBEHEER. a) Jaarwedde van den Minister. b) Kosten van vertoon Jaarwedden en vergoedingen van het burgerlijk personeel Vergoedingen aan het bestendig personeel van het hoo'dbeheer voor bijwerken (voor memorie). Vergoedingen aan de onderofficieren en soldaten werkzaam bij het Departement van Oorlog. Materieel Bibliotheek van het Ministerie van Oorlog Bestuur der militaire inlichtingen Militair landkaart-instituut. — Personeel Militair landkaart-instituut. — Materieel en aankopen HOOFDSTUK II. JAARWEDDEN EN VERGOEDINGEN DER OFFICIEREN; SOLDIJ EN BIJGELDEN DER TROEPEN. Jaarwedden en vergoedingen der officieren; soldij en bijgelden der troepen. HOOFDSTUK III. MILITAIRE HOSPITALEN EN APOTHEKEN. Voeding en kleeding der zieken; onderhoud der hospitalen; genees-, heel- en artseni- kundige diensten.	1 2 6 8 10 11
4,372,200 »		
116,313,300 »		
2,148,950 »		

TABLEAU XII — MINISTÈRE DE LA GUERRE (SUITE).

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	Montant des crédits par article. — Bedrag der kredieten per artikel.
CHAPITRE IV.		
ACADÉMIE MILITAIRE.		
12	École militaire. — Personnel	642 900 »
13	École militaire. — Dépenses d'administration	344,350 »
14	École de guerre — Personnel	108 650 »
15	École de guerre — Dépenses d'administration.	55,000 »
16	Frais des cours à l'usage des candidats officiels d'administration, d'habillement, comptables et d'intendance	25,000 »
17	Musée royal de l'armée — Personnel	55,350 »
18	Musée royal de l'armée — Dépenses d'administration.	9,400 »
CHAPITRE V.		
ARMEMENT, CHARROI ET HARNACHEMENT DE L'ARMÉE.		
19	Traitements, salaires et indemnités du personnel civil appointé et salarié; indemnités spéciales du personnel militaire des établissements d'artillerie et pures	12,258,300 »
20	Approvisionnements de toute nature et frais généraux des établissements d'artillerie et pures	7,361,500 »
CHAPITRE VI.		
BÂTIMENTS MILITAIRES ET SERVICES TECHNIQUES DU GÉNIE.		
21	Services des bâtiments militaires — Personnel.	3,609,200 »
22	Services des bâtiments militaires — Bâtiments.	8,370,000 »
23	Services techniques du génie — Personnel.	1,171,320 »
24	Services techniques du génie — Approvisionnements de toute nature et frais généraux	1,704,430 »
CHAPITRE VII.		
NOURRITURE DES TROUPES, FOURRAGES ET AUTRES PRESTATIONS.		
25	Nourriture des troupes. — Fourrages	160,885,000 »
26	Service du couchage.	14,150,000 »
27	Habillement des troupes	123,087,000 »
28	Transports, combustibles, essences	33,735,000 »
29	Achat de chevaux pour l'entretien des effectifs de l'armée.	4,257,500 »

TABEL XII. — MINISTERIE VAN OORLOG (VERVOLG).

	Total par chapitre. — Totaal per hoofdstuk.	AANWIJZING VAN DE DIENSTEN EN VAN HET VOORWERP DER UITGAVEN.																																																						
		HOOFDSTUK IV. MILITAIRE ACADEMIE <table> <tr> <td data-bbox="494 705 606 739">1,240,350 »</td><td data-bbox="606 705 1292 739">Militaire School — Personeel</td><td data-bbox="1292 705 1343 739">12</td></tr> <tr> <td></td><td data-bbox="606 750 1292 784">Militaire School. — Uitgaven voor het beheer</td><td data-bbox="1292 750 1343 784">13</td></tr> <tr> <td></td><td data-bbox="606 795 1292 828">Krijgsschool. — Personeel.</td><td data-bbox="1292 795 1343 828">14</td></tr> <tr> <td></td><td data-bbox="606 840 1292 873">Krijgsschool. — Uitgaven voor het beheer</td><td data-bbox="1292 840 1343 873">15</td></tr> <tr> <td></td><td data-bbox="606 884 1292 940">Onkosten voor leergangen ten behoeve der kandidaten officieren van administratie, kleeding, rekenplichtigheid en intendantie.</td><td data-bbox="1292 884 1343 940">16</td></tr> <tr> <td></td><td data-bbox="606 952 1292 985">Koninklijk Museum van het leger. — Personeel.</td><td data-bbox="1292 952 1343 985">17</td></tr> <tr> <td></td><td data-bbox="606 996 1292 1030">Koninklijk Museum van het leger. — Uitgaven voor het beheer.</td><td data-bbox="1292 996 1343 1030">18</td></tr> </table> HOOFDSTUK V. WAPENING TREIN EN PAARDENTUIG VAN HET LEGER. <table> <tr> <td data-bbox="494 1176 606 1254">49,619,800 »</td><td data-bbox="606 1176 1292 1254">Jaarwedden, dagloonen en vergoedingen van het burgerlijk personeel in wettelijke en loon betaalt, bijzondere vergoedingen van het militair personeel der artillerie inrichtingen en parken.</td><td data-bbox="1292 1176 1343 1254">19</td></tr> <tr> <td></td><td data-bbox="606 1265 1292 1310">Bevoorradingen van allen aard en algemeene onkosten der artillerieinrichtingen en parken.</td><td data-bbox="1292 1265 1343 1310">20</td></tr> </table> HOOFDSTUK VI. MILITAIRE GEBOUWEN EN TECHNISCHE DIENSTEN DER GENIE. <table> <tr> <td data-bbox="494 1456 606 1489">14,854,950 »</td><td data-bbox="606 1456 1292 1489">Diensten der militaire gebouwen. — Personeel.</td><td data-bbox="1292 1456 1343 1489">21</td></tr> <tr> <td></td><td data-bbox="606 1500 1292 1534">Diensten der militaire gebouwen. — Gebouwen.</td><td data-bbox="1292 1500 1343 1534">22</td></tr> <tr> <td></td><td data-bbox="606 1545 1292 1579">Technische diensten der genie. — Personeel.</td><td data-bbox="1292 1545 1343 1579">23</td></tr> <tr> <td></td><td data-bbox="606 1590 1292 1646">Technische diensten der genie. — Bevoorradingen van allen aard en algemeene onkosten.</td><td data-bbox="1292 1590 1343 1646">24</td></tr> </table> HOOFDSTUK VII. VOEDING DER TROEPEN, VOEDER EN ANDERE VERSTREKKINGEN. <table> <tr> <td data-bbox="494 1792 606 1825">336,114,500 »</td><td data-bbox="606 1792 1292 1825">Voeding der troepen, — Voeder</td><td data-bbox="1292 1792 1343 1825">25</td></tr> <tr> <td></td><td data-bbox="606 1836 1292 1870">Slapingsdienst</td><td data-bbox="1292 1836 1343 1870">26</td></tr> <tr> <td></td><td data-bbox="606 1881 1292 1915">Kleeding der troepen</td><td data-bbox="1292 1881 1343 1915">27</td></tr> <tr> <td></td><td data-bbox="606 1926 1292 1960">Vervoer, brandstoffen, benzine</td><td data-bbox="1292 1926 1343 1960">28</td></tr> <tr> <td></td><td data-bbox="606 1971 1292 2004">Aankoop van paarden voor het op peil houden der legereffectieven</td><td data-bbox="1292 1971 1343 2004">29</td></tr> </table>	1,240,350 »	Militaire School — Personeel	12		Militaire School. — Uitgaven voor het beheer	13		Krijgsschool. — Personeel.	14		Krijgsschool. — Uitgaven voor het beheer	15		Onkosten voor leergangen ten behoeve der kandidaten officieren van administratie, kleeding, rekenplichtigheid en intendantie.	16		Koninklijk Museum van het leger. — Personeel.	17		Koninklijk Museum van het leger. — Uitgaven voor het beheer.	18	49,619,800 »	Jaarwedden, dagloonen en vergoedingen van het burgerlijk personeel in wettelijke en loon betaalt, bijzondere vergoedingen van het militair personeel der artillerie inrichtingen en parken.	19		Bevoorradingen van allen aard en algemeene onkosten der artillerieinrichtingen en parken.	20	14,854,950 »	Diensten der militaire gebouwen. — Personeel.	21		Diensten der militaire gebouwen. — Gebouwen.	22		Technische diensten der genie. — Personeel.	23		Technische diensten der genie. — Bevoorradingen van allen aard en algemeene onkosten.	24	336,114,500 »	Voeding der troepen, — Voeder	25		Slapingsdienst	26		Kleeding der troepen	27		Vervoer, brandstoffen, benzine	28		Aankoop van paarden voor het op peil houden der legereffectieven	29
1,240,350 »	Militaire School — Personeel	12																																																						
	Militaire School. — Uitgaven voor het beheer	13																																																						
	Krijgsschool. — Personeel.	14																																																						
	Krijgsschool. — Uitgaven voor het beheer	15																																																						
	Onkosten voor leergangen ten behoeve der kandidaten officieren van administratie, kleeding, rekenplichtigheid en intendantie.	16																																																						
	Koninklijk Museum van het leger. — Personeel.	17																																																						
	Koninklijk Museum van het leger. — Uitgaven voor het beheer.	18																																																						
49,619,800 »	Jaarwedden, dagloonen en vergoedingen van het burgerlijk personeel in wettelijke en loon betaalt, bijzondere vergoedingen van het militair personeel der artillerie inrichtingen en parken.	19																																																						
	Bevoorradingen van allen aard en algemeene onkosten der artillerieinrichtingen en parken.	20																																																						
14,854,950 »	Diensten der militaire gebouwen. — Personeel.	21																																																						
	Diensten der militaire gebouwen. — Gebouwen.	22																																																						
	Technische diensten der genie. — Personeel.	23																																																						
	Technische diensten der genie. — Bevoorradingen van allen aard en algemeene onkosten.	24																																																						
336,114,500 »	Voeding der troepen, — Voeder	25																																																						
	Slapingsdienst	26																																																						
	Kleeding der troepen	27																																																						
	Vervoer, brandstoffen, benzine	28																																																						
	Aankoop van paarden voor het op peil houden der legereffectieven	29																																																						

TABLEAU XII. — MINISTÈRE DE LA GUERRE (SUITE).

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	Montant des crédits par article. — Bedrag der kredietén per artikel.
CHAPITRE VIII		
TRAITEMENTS DIVERS ET HONORAIRES.		
30	Traitements divers et honoraires.	407,350 »
31	Indemnités de déplacement et frais de représentation et de missions	950,000 »
CHAPITRE IX.		
PENSIONS ET SECOURS. — SUBSIDES.		
32	Pensions et secours. — Subsidés.	895,000 »
33	Œuvre nationale des invalides de guerre. (<i>Pour mémoire.</i>)	»
CHAPITRE X.		
DÉPENSES DIVERSES ET DÉPENSES IMPRÉVUES.		
34	Dépenses relatives à l'entretien des prisonniers de guerre russes libérés. (<i>Pour mémoire.</i>)	»
35	Dépenses des Commissions de récupération. (<i>Pour mémoire</i>)	»
36	Service de la Sûreté militaire maintenue à l'armée d'occupation. (<i>Pour mémoire.</i>)	»
37	Administration de l'aéronautique. — Personnel.	55,000 »
38	Administration de l'aéronautique. — Matériel, approvisionnements, primes, travaux d'aménagement	9,945,000 »
39	Service des sépultures militaires. (<i>Pour mémoire</i>)	»
40	Divers et imprévus	288,300 »
TOTAL DES DÉPENSES ORDINAIRES. . . fr.		

TABEL XII. — MINISTERIE VAN OORLOG (VERVOLG).

Total par chapitre. — Totaal per hoofdstuk.	AANWIJZING VAN DE DIENSTEN EN VAN HET VOORWERP DER UITGAVEN.	Artikelen.
	HOOFDSTUK VIII. ONDSCHIEDENE JAARWEDDEN EN HONORARIA.	
	Onderscheidene jaarwedden en honoraria.	30
	Vergoedingen voor verplaatsing, kosten van representatie en van zendingen	31
	HOOFDSTUK IX. PENSIOENEN EN HULPGELDEN. — TOELAGEN.	
	Pensioenen en hulpgelden — Toelagen	32
	Nationaal Werk der Oorlogsinvaliden (<i>Voor memorie.</i>)	33
	HOOFDSTUK X. VERSCHILLENDE UITGAVEN EN ONVOORZIENE UITGAVEN.	
	Uitgaven betreffende het onderhoud der vrijg. stelde Russische krijgsgevangenen (<i>Voor memorie.</i>)	34
	Uitgaven der Commissies tot terugverkrijging. (<i>Voor memorie.</i>)	35
	• Diensten der militaire veiligheid in stand gehouden bij het bezettingsleger. (<i>Voor memorie.</i>)	36
	Beheer der Luchtvaart. — Personeel	37
	Beheer der Luchtvaart. — Materieel, bevoorrading premiën, inrichtingswerken. . .	38
	Dienst der militaire grafsteden. (<i>Voor memorie.</i>)	39
507,206,300 »	TOTAAL VAN DE GEWONE UITGAVEN.	40

TABLEAU XII. — MINISTÈRE DE LA GUERRE (suite).

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	Montant des crédits par article. — Bédrag der kredieten per artikel.
DEUXIÈME SECTION. — DÉPENSES EXCEPTIONNELLES. CHAPITRE XI. SERVICES DIVERS.		
41	Frais des Commissions centrale et d'arrondissement judiciaire pour la reconstitution du foyer du militaire démobilisé. (<i>Pour mémoire</i>).	»
42	Complètement de l'outillage de l'Institut cartographique militaire	92,000 »
43	Transfert du Musée royal de l'armée dans les locaux du Cinquantenaire	100,000 »
44	Remonte. — Achat de chevaux pour l'attelage des batteries non encore armées	5,825,000 »
TOTAL DU TABLEAU XII (Ministère de la Guerre). fr.		

TABEL XII. — MINISTERIE VAN OORLOG (VERVOLG).

Total par chapitre. — Totaal per hoofdstuk.	AANWIJZING VAN DE DIENSTEN EN VAN HET VOORWERP DER UITGAVEN.	Artikelen.
6,017,000 »	TWEEDE SECTIE. — UITZONDERLIJKE UITGAVEN. HOOFDSTUK XI. VERSCHILLENDE DIENSTEN.	
		Onkosten der hoofd- en rechterlijke arrondissements Commissies tot heropbouw der baardstede van den gedemobiliseerden soldaat. (<i>Voor memorie</i>).
		Voltalligmaken der werktuigen noodigheden van het landkaart instituut
		Overbrengen van het Koninklijk Museum van het leger in de lokalen van het Jubelpark-museum
		Remonte. — Aankoop van paarden voor het bespannen der nog niet uitgeruste batte- rijen.
513,223,300 »	TOTAAL VAN TABEL XII (Ministerie van Oorlog).	

(164)

BUDGET DE L'EXERCICE 1920

DÉVELOPPEMENTS DU TABLEAU XII

MINISTÈRE DE LA GUERRE

BUDGET DE L'EXERCICE 1920.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DEPENSES ET SERVICES.					
PREMIÈRE SECTION. — DÉPENSES ORDINAIRES.							
CHAPITRE PREMIER.							
ADMINISTRATION CENTRALE.							
Traitements et frais de représentation du Ministre :							
1	a.	Traitements du Ministre. fr.					
	b.	Frais de représentation.					
2	»	Traitements et indemnités du personnel civil :					
		Traitements des fonctionnaires, employés et gens de service. fr.				1,216,300 »	
		Nombre d'agents.	EMPLOIS.	Traitements maximum et minimum.	MONTANT		TOTAUX.
					des traitements.	des augmentations pour ancienneté de service et de grade.	
1		1	Secrétaire général	16,000 »	32,000 »	4,800 »	36,800 »
1		1	Inspecteur général	15,000 » 14,000 »	36,000 »	»	56,000 »
4		4	Directeurs généraux	12,700 » 11,400 »	68,400 »	»	68,400 »
6		6	Directeurs	10,200 » 8,900 »	73,150 »	»	73,150 »
8		8	Chefs de division	8,200 » 7,200 »	178,300 »	»	178,300 »
24		24	Chefs de bureau.	6,700 » 5,900 »	129,800 »	2,500 »	132,300 »
20		20	Sous-chefs de bureau	5,700 » 3,700 »	116,750 »	400 »	117,150 »
24		24	Commis	5,200 » 3,700 »	77,550 »	2,540 »	80,090 »
16		16	Archivistes	8,200 » 3,700 »	61,050 »	»	61,050 »
13		13	Traducteurs	»	306,760 »	»	306,760 »
88		88	Gens de service.	»	1,099,760 »	10,240 »	1,110,000 »
Indemnités de résidence :							
51		51	Fonctionnaires, à fr.		720 »		36,720 »
114		114	Id. et employés		600 »		68,400 »
1		1	Id. à		420 »		420 »
1		1	Id. à		300 »		300 »
1		1	Id. à		240 »		240 »
1		1	Id. à		200 »		200 »
							106,280 »
Soit. fr.							1,216,280 »
A REPORTER. fr.							

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1920.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1919.	DIFFÉRENCES.		Observations
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
				NOTE GÉNÉRALE.
				Dans la comparaison des crédits proposés pour 1920 avec ceux alloués pour 1919, il y a lieu de tenir compte que les dépenses normales de cette dernière année ont été estimées, sauf quelques postes nouveaux admis en 1919, d'après la consistance de l'armée telle qu'elle existait en 1914, avant la guerre.
				Les augmentations de crédit sollicitées pour 1920 se justifient d'une manière générale par les causes suivantes :
				1° Augmentation des effectifs;
				2° Relèvement de tous les traitements, soldes, indemnités et octroi d'indemnités de résidence;
				5° Renchérissment des matières et majoration du coût de la main-d'œuvre;
				4° Extension donnée à certains services et création de services nouveaux en suite des enseignements de la guerre.
21,000 "	21,000 "	"	"	
9,000 "	9,000 "	"	"	
1,216,300 "	635,000 "	581,300 "	"	
1,246,300 "	665,000 "	581,300 "	"	

BUDGET DE L'EXERCICE 1920.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	REPORT. fr
5	»	Indemnités au personnel permanent de l'administration centrale pour travaux supplémentaires.	
4	»	Indemnités aux sous-officiers et soldats détachés au Ministère de la Guerre.	
		Matériel :	
	a.	Fournitures de bureau, reliure des registres de l'administration centrale, impressions, papiers, enveloppes, machines à écrire, ports de lettres et autres menues dépenses. fr	700,000 »
3	b.	Éclairage et chauffage	90,000 »
	c.	Entretien des locaux; achat et entretien des meubles	170,000 »
		Bibliothèque du Ministère de la Guerre :	
	a	Alimentation de la Bibliothèque du Ministère de la Guerre. Impression des catalogues et des listes d'acquisition: menues dépenses. Acquisitions de publications pour les services de l'administration centrale. Alimentation en ouvrages des bibliothèques des officiers des corps de troupe et des bibliothèques des centres d'instruction fr.	150,000 »
	b.	Alimentation en ouvrages des bibliothèques à l'usage de la troupe	100,000 »
6	c	Livres et fournitures classiques pour les écoles de pupilles (du degré supérieur, moyen et primaire).	300,000 »
	d.	Règlements et instructions militaires	300,000 »
		Direction des informations militaires :	
	a.	Service cinématographique de l'armée fr.	100,000 »
	b.	Service photographique de l'armée	12,000 »
7	c.	Courrier de l'armée	100,000 »
	d.	Dépouillement de la presse belge	3,500 »
		A REPORTER. fr.	

DEVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1920.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1919.	DIFFÉRENCES.		<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
1,246,300 »	665,000 »	581,300 »	»	
»	»	»	»	ART. 5. — Voir dépenses provoquées par la guerre au tableau XVII (Ministère de la Guerre).
8,700 »	11,000 »	»	2 300 »	ART. 4. — Diminution due à la démobilisation de militaires employés dans les bureaux.
960,000 »	120,000 »	840,000 »	»	
850,000 »	263,400 »	586,600 »	»	Les articles 6, 7, 8 et 9 proviennent de la subdivision de l'article 6 (ancien).
215,500 »	119 000 »	96,500 »	»	
3,280,500 »	1,178,400 »	2,104,400 »	2,300 »	

BUDGET DE L'EXERCICE 1920.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.			
		REPORT. . . . fr.			
		Institut cartographique militaire. — Personnel :			
a.		Traitement du personnel civil.		fr.	331,000 »
		Nombre.	GRADES.	Traitement annuel.	Montant des traitements.
			Fonctionnaires :		
		1	Directeur général	9,000 »	
		1	Secrétaire comptable	10,080 »	
		1	Maître dessinateur.	9,000 »	
		1	Maître dessinateur.	6,840 »	50,210 »
		1	Maître graveur.	7,920 »	
		1	Maître dessinateur lithographe	7,370 »	
			Employés :		
8		11	Dessinateurs permanents	5,175 à 7,560	72,000 »
		7	Dessinateurs lithographes permanents	5,025 à 7,560	46,735 »
		6	Graveurs permanents.	5,425 à 7,560	42,000 »
		1	Photographe permanent.	5,760 »	5,760 »
		1	Relieur chef colleur permanent	6,120 »	6,120 »
		1	Chef ponceur permanent.	4 175 »	4,175 »
		10	Dessinateurs temporaires	4,450 à 5,360	51 000 »
			Personnel de l'imprimerie typographique :		
		1	Directeur	93,000 »	93,000 »
		1	Chef d'imprimerie.		
		15	Typographes		
			Personnel recruté par application de la loi de milice :		
		35	Agents	3,150 à 5,300	160,000 »
			TOTAL fr.		531,000 »
b.		Indemnités diverses pour travaux sur le terrain; reconnaissances militaires			30,000 »
		Institut cartographique militaire. — Matériel et acquisitions :			
9	a.	Achat d'instruments topographiques et géodésiques			fr. 6,000 »
	b.	Imprimerie typographique			340,000 »
	c.	Imprimerie lithographique.			184,700 »
		TOTAL DU CHAPITRE I. . . . fr.			

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1920.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1919.	DIFFÉRENCES.		Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
3,280,500 »	1,178,400 »	2,104,400 »	2,300 »	
561,000 »	»	561,000 ' »	»	
530,700 »	563,120 »	»	32,420 »	
4,372,200 »	1,741,520 »	2,665,400 »	34,720 »	
AUGMENTATION. . . fr.		2,630,680		

BUDGET DE L'EXERCICE 1920.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
CHAPITRE II.		
Traitements et indemnités des officiers; solde et accessoires des troupes (1) :		
10	a.	Traitements et indemnités des officiers et assimilés fr. 47,424,000 »
	b.	Solde, indemnités et haute-paie des sous-officiers et soldats 64,474,300 »
	c.	Traitements des aumôniers et des prêtres agréés 250,000 »
	d.	Logement avec ou sans nourriture 1,000,000 »
	e.	Service des écuries. Service de la traction des mitrailleuses dans les corps d'infanterie. 597,000 »
	f.	Frais de bureau. Service de l'administration, de l'instruction et de la bibliothèque et menus frais d'entretien du casernement (2) 2,365,000 »
	g.	Service de la musique 205,000 »
		TOTAL DU CHAPITRE II . . . fr.
CHAPITRE III.		
HÔPITAUX ET PHARMACIES MILITAIRES.		
Nourriture et habillement des malades; entretien des hôpitaux; services médico-chirurgical et pharmaceutique :		
11	a.	Frais de traitement des sous-officiers et soldats (y compris la solde d'hôpital); traitements et indemnités des infirmières; frais d'inhumation; entretien des hôpitaux } 1,625,800 »
	b.	Achat de matériel, d'objets de couchage et d'effets d'habillement, etc. (Achat de médicaments, d'objets de pansements, de chirurgie, etc; soins donnés aux ayants droit par des médecins civils et militaires, médicaments fournis par des pharmaciens civils, achat d'appareils de prothèse, etc.)
	c.	Services médico-chirurgical et pharmaceutique. 522,750 »
		TOTAL DU CHAPITRE III. . . . fr.

DÉVELOPPEMENTS — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1920.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1919	DIFFÉRENCES.		<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
116,315,300	(*) 50,064,985	66,250,315	»	(1) Voir aux annexes les tableaux des effectifs, des traitements, soldes, etc.
116,315,300	50 064 985	66,250,315	»	(*) Y compris une somme de 11.217,230 francs pour traitements, indemnités et autres allocations des membres du Corps de la Gendarmerie.
AUGMENTATION. . fr.		66,250,315		(2) Dont 584,000 francs pour traitement du personnel civil du corps enseignant des écoles des Pupilles.
2,148,550	2,148,550	»	»	
2,148,550	2,148,550	»	»	

BUDGET DE L'EXERCICE 1920.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DEPENSES ET SERVICES.	
CHAPITRE IV.			
ACADÉMIE MILITAIRE.			
12	»	École militaire. — Personnel :	
TABLEAU DU PERSONNEL (1).			
Etat-Major et employés du service intérieur :			
		1 commandant et directeur des études fr.	4,000 »
		1 commandant en second	1,800 »
		1 instructeur	1,500 »
		3 instructeurs-adjoints	3,000 »
		6 inspecteurs des études	7,400 »
		1 comptable	300 »
		1 bibliothécaire	300 »
		1 dessinateur-secrétaire	6,800 »
		1 dessinateur	5,800 »
		1 aumônier	5 400 »
		1 préparateur de chimie	6,875 »
		1 conservateur du matériel	450 »
		1 instructeur d'artillerie	360 »
		Maîtres d'armes	1,800 »
		Maîtres de gymnastique	450 »
		2 archivistes	6,900 »
		1 dactylographe	4,550 »
		2 économes	10,250 »
		2 concierges	7,800 »
		1 chef de ménage	4,450 »
		2 surveillants au manège	540 »
		1 chef électricien-mécanicien	5,275 »
		2 électriciens-mécaniciens	8,800 »
		1 chef chauffeur-mécanicien	4,525 »
		2 chauffeurs	8,116 »
		15 messagers, plantons et garçons de bureau	58 125 »
		17 buandiers et hommes de peine (militarisés)	74 100 »
		22 cuisiniers, aides-cuisiniers et hommes de peine (non militarisés)	96,500 »
		2 chauffeurs temporaires (pendant cinq mois)	3,120 »
		1 lingère	2,875 »
		Divers et imprévus	34,139 »
			376,300 »
Corps enseignant :			
		7 professeurs militaires fr.	8 400 »
		8 professeurs civils	112,000 »
		6 répétiteurs militaires	6,000 »
		13 répétiteurs militaires provisoires	7,800 »
		5 maîtres militaires	5 000 »
		2 maîtres militaires-adjoints	1,200 »
		9 chargés de cours militaires	8,600 »
			149,000 »
		Bourses d'études	9,600 »
		Supplément pour la pension des élèves	108,000 »
		A REPORTER . . . fr.	

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1920	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1919.	DIFFÉRENCES.		<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION	DIMINUTION.	
642,900	216,340	426,560	»	(¹) Les chiffres de ce tableau ne sont qu'approximatifs. ART. 12. — Cette augmentation s'explique en dehors des causes indiquées dans la note générale par le fait que les crédits de 1919 ne devaient faire face qu'aux besoins d'une partie de l'année, l'École venant d'être reconstituée.
642,900	216,340	426 560	»	

BUDGET DE L'EXERCICE 1920.

NUMERO des articles.	LITTERA des dévelop- pements.	DESIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	REPORT . . . fr.
13	»	École militaire. — Dépenses d'administration :	
		Frais de bureau fr. 5,000 »	
		Chauffage et éclairage (y compris les locaux de l'École de Guerre) 192,000 »	
		Indemnités aux travailleurs et ménage des clairons 1,950 »	
		Indemnités aux membres du jury 15,750 »	
		Achat et entretien du mobilier de l'établissement 36,600 »	
		Achat de livres, appareils, instruments et modèles 40,500 »	
		Supplément pour fournitures classiques 52 550 »	
14	»	École de Guerre. — Personnel :	
		TABLEAU DU PERSONNEL (1) :	
		<i>État-Major et Corps enseignant :</i>	
		1 commandant fr. 2,500 »	
		1 commandant en second et professeur 1,500 »	
		1 secrétaire 600 »	
		24 professeurs militaires 14,000 »	
		8 professeurs civils 38,000 »	
		1 premier-maître d'équitation.. . . . 600 »	
			57,200 »
		<i>Service intérieur :</i>	
		2 copistes-dessinateurs fr. 9,350 »	
		1 huissier-messenger 5,175 »	
		4 garçons de bureau. 16,600 »	
		2 imprimeurs lithographes 8,280 »	
		4 dactylographes 12,000 »	
			51,405 »
		TOTAL. . . fr. 108,605 »	
		SOMME. . . fr. 108,650 »	
15	»	École de Guerre. — Dépenses d'administration :	
		Frais de bureau fr. 5,000 »	
		Achat de livres et d'instruments; achat et entretien du mobilier de l'établissement; menus frais d'entretien des bâtiments incombant aux occupants; dépenses imprévues 50,000 »	
16	»	Frais des cours à l'usage des candidats officiers d'administration, d'habillement, comptables et d'intendance	
			À REPORTER. . . fr.

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS <i>demandés</i> POUR L'EXERCICE 1920	CRÉDITS <i>alloués</i> POUR L'EXERCICE 1919.	DIFFÉRENCES.		<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION	
642,900	216,340	426,560	»	
344,350	71,000	273,350	»	Art. 15. — Voir article 12.
				(¹) Les chiffres contenus dans ce tableau ne sont qu'approximatifs.
108,650	29 070	79,580	»	Art. 14 — L'augmentation s'explique entre autres par le fait que les crédits de 1919 ne devaient faire face qu'aux besoins d'une partie de l'année, l'École venant d'être reconstituée.
55,000	7,550	47,450	»	Art. 15. — Voir article 14.
25,000	»	25,000	»	Art. 16. — Dépense nouvelle dont le but est suffisamment indiqué par le libellé du crédit.
1,175,900	323,960	851,940	»	

BUDGET DE L'EXERCICE 1920.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DESIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	
			REPORT. . . fr.
17	»	Musée royal de l'Armée. — Personnel :	
		TABLEAU DU PERSONNEL (1) :	
		1 conservateur permanent fr.	10,750 »
		1 conservateur-adjoint	4,300 »
		2 commis	8,600 »
		2 surveillants	7,300 »
		4 ouvriers à fr. 9.65 par jour	15,200 »
		2 nettoyeuses à 4 francs X 100	800 »
		1 secrétaire-économe à 100 francs par mois	1,200 »
		1 concierge gardien-chef à 100 francs par mois	1,200 »
		Imprévus (pour le cas de désignation d'un directeur rémunéré).	6,000 »
			55,350 »
18	»	Musée royal de l'Armée — Dépenses d'administration :	
		Frais de bureau, impressions et papiers fr.	600 »
		Entretien des locaux	500 »
		Chauffage. Éclairage. Service des eaux	2,000 »
		Entretien du mobilier	2,000 »
		Achat pour les collections : armes, tableaux, archives.	3,000 »
		Divers et imprévus : assurances contre l'incendie et le vol des collec- tions mises en dépôt; correspondances, frais d'envoi	1,000 »
			9,400 »
		TOTAL DU CHAPITRE IV. fr	
		CHAPITRE V.	
		ARMEMENT, CHARROI ET HARNACHEMENT DE L'ARMÉE.	
19	»	Traitements, salaires et indemnités du personnel civil, appointé et salarié; indemnités spéciales du personnel militaire des établissements d'artillerie et parcs :	
		Fonderie de canons :	
		21 ingénieurs, comptables et agents techniques	1,450,000 »
		3 commis aux écritures	
		3 dessinateurs	
		2 aides-contrôleurs	
		4 contre-maitres	
		23 chefs d'équipes	
		121 ouvriers de métier	
		133 manœuvres spécialisés	660,000 »
		49 journaliers	
		Arsenal de construction :	
		3 ingénieurs	156,000 »
		1 gestionnaire	
		3 agents techniques dessinateurs	
		18 commis	660,000 »
		3 comptables-adjoints	
		Ouvriers civils travaillant le fer, le bois, le cuir, etc.	816,000 »

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS. demandés POUR L'EXERCICE 1920.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1919.	DIFFÉRENCES.		Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
1,175,900	323,960	851,940	»	(1) Les chiffres ne sont qu'approximatifs; il est tenu compte de l'indemnité de résidence.
55,350	10,000	45,350	»	
9,100	14,685	»	5,585	Art. 17 et 18 provenant de la subdivision du crédit ancien (art. 14), montant à fr. 24,685 Ces dépenses sont estimées, pour 1920, à 64,450 EN PLUS. . . . fr. 59,765 Cette augmentation est due au fait que le Musée est réorganisé dans le sens d'une extension justifiée par les événements de guerre. Il est à considérer, en outre, que les prévisions pour 1919 ne portaient que sur une période de quatre mois.
1,240,350	348,645	897,290	5,585	
AUGMENTATION . . fr.		891,705		

BUDGET DE L'EXERCICE 1920.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	
		<i>Manufacture d'armes :</i>	
		2 ingénieurs	
		1 comptable civil	
		19 contrôleurs et reviseurs	
		5 commis	
		1 portier	
		Ouvriers divers	200,000 »
		<i>Commission des poudres et explosifs :</i>	
		2 ingénieurs	
		1 chimiste	
		1 commis	
		1 dactylographe	
		1 préparateur de chimie	
		3 journaliers	73,700 »
		<i>Grand parc de campagne :</i>	
		34 employés temporaires	
		7 dactylographes	
		22 ouvriers surveillants	
		60 ouvriers manœuvres	
		1 ouvrier ajusteur	
		1 ouvrier charpentier	
		42 ouvriers provenant de l'ex-École de pyrotechnie	
		454 manœuvres temporaires	2,145,000 »
		<i>Direction du charroi automobile :</i>	
		Salaires et indemnités, primes de travail en général, main-d'œuvre	5,049,700 »
		<i>École de pyrotechnie (Zwyndrecht) :</i>	
		3 ingénieurs	
		3 comptables	
		3 agents techniques	
		12 commis aux écritures	
		1 dessinateur temporaire	
		Contremaîtres, surveillants, chefs d'équipes, ouvriers divers, veilleurs, portiers	2,523,900 »
20	»	Approvisionnements de toute nature et frais généraux des établissements d'artillerie et parcs :	
		Fonderie de canons fr.	630 000 »
		Arsenal de construction	1,184,000 »
		Manufacture d'armes	800,000 »
		Commission des poudres et explosifs	8,500 »
		Grand parc de campagne	335,000 »
		Direction du charroi automobile	4,153 000 »
		École de pyrotechnie (Zwyndrecht)	231,000 »
		TOTAL DU CHAPITRE V. fr.	

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1920.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1919.	DIFFÉRENCES.		Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
12,258,300	»	12,258,300	»	Art. 19 et 20. — Ces articles proviennent de la division de l'article 16 (ancien).
7,361,500	5,623,820	1,737,680	»	
19,619,800	5,623,820	13,995,980	»	
AUGMENTATION . . fr.		13,995,980		

BUDGET DE L'EXERCICE 1920.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
CHAPITRE VI.		
BÂTIMENTS MILITAIRES ET SERVICES TECHNIQUES DU GÉNIE.		
Service des bâtiments militaires. — Personnel :		
21	a.	Traitements, suppléments et indemnités des fonctionnaires et employés civils du génie :
		85 adjoints du génie fr. 509,125 »
		1 adjoint chargé du service des plantations au camp de Beverloo 4,450 »
		70 commis du génie. 349,143 »
		24 dessinateurs du génie 129,200 »
		94 surveillants du génie 440,750 »
		2 gardes particuliers du Domaine de la Guerre 7,650 »
		3 gardes éclusiers 14,850 »
		1 agent de casernement 4,950 »
		221 indemnités de résidence aux fonctionnaires et employés civils du génie 107,000 »
		120 suppléments de traitement pour changement d'attributions aux fonctionnaires et employés civils du génie 65,000 »
		1,632,118 »
	b.	Traitements, indemnités et salaires du personnel temporaire; indemnités aux officiers, fonctionnaires et employés chargés d'un travail extraordinaire ou supplémentaire; rémunération des ingénieurs, architectes et géomètres chargés de travaux ou études pour le Service des Bâtiments militaires; salaires des ouvriers et employés des magasins et ateliers du Service des Bâtiments militaires, etc. :
		Traitements, indemnités et salaires du personnel temporaire fr. 1,597,000 »
		Indemnités aux officiers, fonctionnaires et employés chargés d'un travail extraordinaire ou supplémentaire 50,000 »
		Rémunération des ingénieurs, architectes et géomètres chargés de travaux ou études pour le Service des Bâtiments militaires 30,000 »
		Salaires des ouvriers et employés des magasins et ateliers du Service des Bâtiments militaires 300,000 »
		1,977,000 »
		TOTAL. . . . fr. 3,609,118 »
		SORT fr. 3,609,200 »
Services des bâtiments militaires. — Bâtiments :		
22	a.	Dépenses du service d'entretien par les occupants des bâtiments militaires et leurs dépendances; réparations locatives, consommation d'eau, éclairage, enlèvement des immondices, etc. fr. 1,200,000 »
	b.	Gros entretien (y compris les peinturages, blanchissages, etc.), réparations et renouvellement aux bâtiments militaires (camps y compris) et aux ouvrages de fortification et mixtes; service des bureaux, levés des plans, constructions et améliorations, achats d'immeubles, expropriations, acquisitions de baraquements, etc. 5,300,000 »
	c.	Achat, renouvellement et entretien d'objets mobiliers, de matériel de mobilisation, de gros matériel des corps de troupes, du mobilier des écoles et des magasins; appareils et objets de gymnastique, etc.; achat de matériaux et de matériel pour les magasins et ateliers du service des bâtiments militaires; champs de tir, travaux de défrichement et de plantations, etc. 920,000 »
	d.	Location de bâtiments et de terrains pour les services militaires dans les places; location de terrains pour tirs à la cible 850,000 »
	e.	Participation dans les frais de certains stands communaux 100,000 »
A REPORTER. . . . fr.		

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1920.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1919.	DIFFÉRENCES		<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
3,609,200	»	3,609,200	.	ART. 21 à 24 inclus. — Ces articles proviennent de la division de l'article 17 (ancien).
8,370,000	2,520,000	5,850,000	.	
11,979,200	2,520,000	9,459,200	.	

BUDGET DE L'EXERCICE 1920.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA- des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	
			REPORT . . . fr.
23	»	Services techniques du génie. — Personnel :	
		Traitements, salaires et indemnités du personnel civil appointé et salarié; indemnités spéciales du personnel militaire :	
		BATAILLON DE PROJECTEURS.	
		<i>Personnel civil :</i>	
		1 chef d'atelier (chef mécanicien, service photo-électrique) . . . fr.	5,740 »
		1 mécanicien (1 ^{er} metteur au point)	4,320 »
		1 premier mécanicien	4,050 »
		1 fraiseur-raboteur	3,915 »
		1 premier électricien	4,050 »
		<i>Personnel militaire :</i>	
		1 adjudant-comptable	600 »
		1 chef magasinier	405 »
			23,080 »
		AVIATION MILITAIRE.	
		<i>Personnel civil :</i>	
		400 premiers et seconds mécaniciens et menuisiers (traitement annuel : 5,270 francs) fr.	572,000 »
		400 ouvriers civils (salaire journalier 10 francs)	300,000 »
		<i>Personnel militaire :</i>	
		Indemnités de travail aux militaires	20,000 »
			892,000 »
		AÉROSTATION MILITAIRE.	
		<i>Personnel civil :</i>	
		7 employés civils. fr.	30,000 »
		Salaires et primes pour :	
		19 employés temporaires	57,000 »
			87,000 »
		DIRECTION DE LA TÉLÉGRAPHIE MILITAIRE.	
		<i>Personnel civil.</i>	
		1 mécanicien-tourneur fr.	3,600 »
		1 aide-forgeron	3,000 »
		1 ajusteur	3,600 »
		1 menuisier-ébéniste	3,600 »
		2 appareilleurs à 3,600 francs	7,200 »
		1 ferblantier	3,600 »
		2 magasiniers à 3,000 francs	6,000 »
		1 employé de bureau	3,000 »
		1 expéditionnaire	3,600 »
		1 veilleur de nuit.	3,600 »
			40,800 »
		<i>Personnel militaire.</i>	
		3 gardes-matériel à 600 francs.	1,800 »
		2 comptables à 360 francs	720 »
			2,520 »
			43,320 »
		A REPORTER . . . fr.	

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1920.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1919	DIFFÉRENCES.		<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
11,979,200	2,520,000	9,459,200	»	
1,171,320	»	1,171,320	»	
13,150,520	2,520,000	10,630,520	»	

BUDGET DE L'EXERCICE 1920.

NUMÉRO des articles	LITTÉRA des dévelop- pements.	DESIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
		REPORT. . . fr.
		SERVICE DE LA TÉLÉGRAPHIE SANS FIL MILITAIRE.
		1 chef d'atelier fr. 6,600 »
		2 employés civils (salaire hebdomadaire : 60 francs pendant 6 mois) 3,120 »
		10 ouvriers civils (salaire hebdomadaire 85 francs) 44,200 »
		53,920 »
		PARC DU GÉNIE D'ARMÉE.
		20 ouvriers civils à 3,000 francs. fr. 60,000 »
		Indemnités de travail aux militaires 12,000 »
		72,000 »
24		Services techniques du génie. — Approvisionnements de toute nature et frais généraux :
		Bataillon de projecteurs. fr. 88,920 »
		Aviation militaire 608,000 »
		Aérostation militaire. 439,900 »
		Direction de la télégraphie militaire 121,680 »
		Service de la télégraphie sans fil militaire 264,930 »
		Parc du génie d'armée 181,000 »
		TOTAL DU CHAPITRE VI. . . fr.
		CHAPITRE VII.
		NOURRITURE DES TROUPES. — FOURRAGES ET AUTRES PRESTATIONS.
		Nourriture des troupes — Fourrages :
a.		Pain ou biscuits fr. 16,821,900 »
b.		Viande. 47,327,652 »
c.		Petits-vivres (café, chicorée, sel, poivre, haricots, etc.) 7,202,034 »
d.		Indemnités de nourriture et de ménage 28,378,750 »
		99,730,336 »
e.		Fourrages 48,722,000 »
		TOTAL . . . fr. 148,452,336 »
		SOIT. 148,453,000 »
25		à déduire :
		pour les hommes en petite permission ou à l'hôpital . . . fr. 12,700,000 »
		pour chevaux manquants 480,000 »
		13,180,000 »
		à ajouter :
		1° pour le rappel des classes pendant les périodes de tir et de manœuvres (1/4 de 99,730,336 francs) 25,000,000 »
		2° pour bissextes de l'année 1920 (1/300 ^e de 148,453,000) environ 400,000 »
		160,673,000 »
f.		Entretien et amélioration des bâtiments et services d'exploitation 200,000 »
g.		Frais occasionnés par l'école pour cuisiniers militaires 12,000 »
		A REPORTER. . . . fr.

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1920.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1919.	DIFFÉRENCES.		Observations.																																																																																																																																																											
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.																																																																																																																																																												
13,150,520	2,520,000	10,630,520	»	ART. 25.																																																																																																																																																											
				<table> <tr> <th rowspan="2">HOMMES.</th><th colspan="3">RATIONS.</th><th rowspan="2">DÉPENSES.</th></tr> <tr> <th>Nombre.</th><th>Grammes.</th><th>Prix.</th></tr> <tr> <td rowspan="3">90,000</td><td>30,510,000</td><td>600</td><td>0.49</td><td>14,949,900 »</td></tr> <tr> <td>2,340,000</td><td>500</td><td>0.80</td><td>1,872,000 »</td></tr> <tr> <td></td><td></td><td>Litt. a. . . fr.</td><td>16,821,900 »</td></tr> <tr> <td rowspan="3">90,000</td><td>4,336,200</td><td>400</td><td>1.84</td><td>7,978,608 »</td></tr> <tr> <td>28,513,800</td><td>300</td><td>1.38</td><td>39,349,044 »</td></tr> <tr> <td></td><td></td><td>Litt. b. . . fr.</td><td>47,327,652 »</td></tr> <tr> <td rowspan="3">90,000</td><td>4,336,200</td><td>»</td><td>0.28</td><td>1,214,136 »</td></tr> <tr> <td>28,513,800</td><td>»</td><td>0.21</td><td>5,987,898 »</td></tr> <tr> <td></td><td></td><td>Litt. c. . . fr.</td><td>7,202,034 »</td></tr> <tr> <td rowspan="3">90,000</td><td>82,500</td><td colspan="2">Indemnité de ménage.</td><td></td></tr> <tr> <td></td><td colspan="2">Caporaux et soldats, par jour : fr. 0.45</td><td>13,550,625 »</td></tr> <tr> <td>7,500</td><td colspan="2">Sous-officiers, par jour : fr. 0.75</td><td>2,053,125 »</td></tr> <tr> <td></td><td></td><td></td><td></td><td>15,603,750 »</td></tr> <tr> <td></td><td></td><td></td><td></td><td>Indemnité de nourriture.</td></tr> <tr> <td></td><td></td><td></td><td></td><td>10,000 sous-officiers, caporaux et soldats ne participant pas à l'ordinaire (fr. 3.50 par jour). . . .</td></tr> <tr> <td></td><td></td><td></td><td></td><td>Litt. d. . . fr.</td></tr> <tr> <td></td><td></td><td></td><td></td><td>28,378,750 »</td></tr> <tr> <td></td><td></td><td></td><td></td><td>Fourrages.</td></tr> <tr> <td></td><td></td><td></td><td></td><td>13,467 chevaux de selle (officiers et troupes) à fr. 5.87 par ration. . . .</td></tr> <tr> <td></td><td></td><td></td><td></td><td>28,853,720 85</td></tr> <tr> <td></td><td></td><td></td><td></td><td>7,360 chevaux de trait léger à fr. 6.07 par ration. . . .</td></tr> <tr> <td></td><td></td><td></td><td></td><td>16,306,448 »</td></tr> <tr> <td></td><td></td><td></td><td></td><td>4,398 chevaux de trait moyen à fr. 6.86 par ration. . . .</td></tr> <tr> <td></td><td></td><td></td><td></td><td>11,012,152 20</td></tr> <tr> <td></td><td></td><td></td><td></td><td>A déduire :</td></tr> <tr> <td></td><td></td><td></td><td></td><td>Pour la non-présence, pendant une partie de l'année, de chevaux à acquérir (voir dépenses exceptionnelles) pour l'attelage des batteries non encore armées</td></tr> <tr> <td></td><td></td><td></td><td></td><td>56,172,321 05</td></tr> <tr> <td></td><td></td><td></td><td></td><td>Litt. e. . . fr.</td></tr> <tr> <td></td><td></td><td></td><td></td><td>48,722,000 »</td></tr> <tr> <td>160,885,000</td><td>18,440,000</td><td>142,445,000</td><td>»</td><td>L'augmentation est due à l'entretien des effectifs comparativement à 1914.</td></tr> <tr> <td>160,885,000</td><td>18,440,000</td><td>142,445,000</td><td>»</td><td></td></tr> </table>	HOMMES.	RATIONS.			DÉPENSES.	Nombre.	Grammes.	Prix.	90,000	30,510,000	600	0.49	14,949,900 »	2,340,000	500	0.80	1,872,000 »			Litt. a. . . fr.	16,821,900 »	90,000	4,336,200	400	1.84	7,978,608 »	28,513,800	300	1.38	39,349,044 »			Litt. b. . . fr.	47,327,652 »	90,000	4,336,200	»	0.28	1,214,136 »	28,513,800	»	0.21	5,987,898 »			Litt. c. . . fr.	7,202,034 »	90,000	82,500	Indemnité de ménage.				Caporaux et soldats, par jour : fr. 0.45		13,550,625 »	7,500	Sous-officiers, par jour : fr. 0.75		2,053,125 »					15,603,750 »					Indemnité de nourriture.					10,000 sous-officiers, caporaux et soldats ne participant pas à l'ordinaire (fr. 3.50 par jour). . . .					Litt. d. . . fr.					28,378,750 »					Fourrages.					13,467 chevaux de selle (officiers et troupes) à fr. 5.87 par ration. . . .					28,853,720 85					7,360 chevaux de trait léger à fr. 6.07 par ration. . . .					16,306,448 »					4,398 chevaux de trait moyen à fr. 6.86 par ration. . . .					11,012,152 20					A déduire :					Pour la non-présence, pendant une partie de l'année, de chevaux à acquérir (voir dépenses exceptionnelles) pour l'attelage des batteries non encore armées					56,172,321 05					Litt. e. . . fr.					48,722,000 »	160,885,000	18,440,000	142,445,000	»	L'augmentation est due à l'entretien des effectifs comparativement à 1914.	160,885,000	18,440,000	142,445,000	»	
HOMMES.	RATIONS.			DÉPENSES.																																																																																																																																																											
	Nombre.	Grammes.	Prix.																																																																																																																																																												
90,000	30,510,000	600	0.49	14,949,900 »																																																																																																																																																											
	2,340,000	500	0.80	1,872,000 »																																																																																																																																																											
			Litt. a. . . fr.	16,821,900 »																																																																																																																																																											
90,000	4,336,200	400	1.84	7,978,608 »																																																																																																																																																											
	28,513,800	300	1.38	39,349,044 »																																																																																																																																																											
			Litt. b. . . fr.	47,327,652 »																																																																																																																																																											
90,000	4,336,200	»	0.28	1,214,136 »																																																																																																																																																											
	28,513,800	»	0.21	5,987,898 »																																																																																																																																																											
			Litt. c. . . fr.	7,202,034 »																																																																																																																																																											
90,000	82,500	Indemnité de ménage.																																																																																																																																																													
		Caporaux et soldats, par jour : fr. 0.45		13,550,625 »																																																																																																																																																											
	7,500	Sous-officiers, par jour : fr. 0.75		2,053,125 »																																																																																																																																																											
				15,603,750 »																																																																																																																																																											
				Indemnité de nourriture.																																																																																																																																																											
				10,000 sous-officiers, caporaux et soldats ne participant pas à l'ordinaire (fr. 3.50 par jour). . . .																																																																																																																																																											
				Litt. d. . . fr.																																																																																																																																																											
				28,378,750 »																																																																																																																																																											
				Fourrages.																																																																																																																																																											
				13,467 chevaux de selle (officiers et troupes) à fr. 5.87 par ration. . . .																																																																																																																																																											
				28,853,720 85																																																																																																																																																											
				7,360 chevaux de trait léger à fr. 6.07 par ration. . . .																																																																																																																																																											
				16,306,448 »																																																																																																																																																											
				4,398 chevaux de trait moyen à fr. 6.86 par ration. . . .																																																																																																																																																											
				11,012,152 20																																																																																																																																																											
				A déduire :																																																																																																																																																											
				Pour la non-présence, pendant une partie de l'année, de chevaux à acquérir (voir dépenses exceptionnelles) pour l'attelage des batteries non encore armées																																																																																																																																																											
				56,172,321 05																																																																																																																																																											
				Litt. e. . . fr.																																																																																																																																																											
				48,722,000 »																																																																																																																																																											
160,885,000	18,440,000	142,445,000	»	L'augmentation est due à l'entretien des effectifs comparativement à 1914.																																																																																																																																																											
160,885,000	18,440,000	142,445,000	»																																																																																																																																																												
1,704,430	800,000	904,430	»																																																																																																																																																												
14,854,950	3,320,000	11,534,950	»																																																																																																																																																												
AUGMENTATION . . . fr.		11,534,950																																																																																																																																																													

BUDGET DE L'EXERCICE 1920.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	
			REPORT. . . fr.
26	»	Service du couchage :	
		Renouvellement et entretien du matériel de couchage et du matériel d'exploitation, loyer et entretien des bâtiments, traitements, salaires et indemnités du personnel, lavage du linge de corps des troupes, etc.	
		PERSONNEL :	
		40 directeurs de 6,200 à 7,950 francs	fr. 76,300 »
		10 sous-directeurs de 5,450 à 6,200 francs	54,900 »
		13 commis de 3,700 à 5,450 francs	54,600 »
		300 ouvriers de fr. 9.35 à 11.90 par jour	1,023 675 »
		512 ouvrières de fr. 8.15 à 9.35 par jour	1,418,000 »
		Indemnités de résidence	244,040 »
		TOTAL. . . fr.	2,871,515 »
		Habillement des troupes :	
27	a.	Achat, entretien et confection des effets et objets d'habillement, d'équipement et de buflerie; entretien des armes; indemnités d'habillement et frais de réparations et confections.	fr. 120,125,000 »
	b.	Frais d'exploitation du magasin central d'habillement et de ses annexes. — Achat et entretien du matériel; indemnités et frais divers à supporter par ce magasin. — Améliorations aux bâtiments et menus frais d'entretien.	2,962,000 »
		Transports, combustibles, essences :	
		Transports généraux :	
	a.	Transports par mer. — Compagnie des torpilleurs : frais d'instruction du personnel, combustibles. — Réparations de navires	fr. 3,615,000 »
		Transports sur canaux, rivières, passages d'eau, entreprise civile de remorquage	40,000 »
28		Transports par chemin de fer	4,960,000 »
		Bataillon du chemin de fer du Génie	420,000 »
		Section des chemins de fer de campagne.	»
		Transportés par route.	200,000 »
			9,235,000 »
	b.	Combustibles nécessaires à l'armée	9,000,000 »
	c.	Matières éclairantes et essences	15,500,000 »
		Achat de chevaux pour l'entretien des effectifs de l'armée :	
		Remonte :	
		150 chevaux d'officiers à 2,500 francs	fr. 375,000 »
		150 chevaux destinés aux sous-officiers nommés sous-lieutenants dans la cavalerie, l'artillerie et le corps de transports, à 2,500 francs	375,000 »
		1,500 chevaux de selle de troupe ou de trait léger à 1,900 francs	2,850,000 »
	a.	400 chevaux de trait moyen à 2,100 francs	840,000 »
			4,440,000 »
		à déduire pour remboursement par le budget pour ordre pour les 150 chevaux cédés aux officiers à raison de 1,250 francs	187,500 »
29			4,252,500 »
	b.	Menus frais pour objets à l'usage des Commissions de remonte et de répartition	3,000 »
		Achat et entretien de musettes pour chevaux de remonte	»
		TOTAL DU CHAPITRE VII.	fr.

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1920.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1919.	DIFFÉRENCES.		Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
160,885,000	18,440,000	142,445,000	»	
14,150,000	1,000,000	13,150,000	»	
123,087,000	7,000,000	116,087,000	»	
33,735,000	1,430,000	32,305,000	»	ART. 27. — L'augmentation est destinée, entre autres : 1° A la constitution de 400,000 tenues de campagne destinées à habiller deux classes à appeler anticipativement sous les armes en cas de nouvelle mobilisation, ainsi que les volontaires de guerre. Il est nécessaire de se rappeler qu'au mois d'août 1914, on s'est trouvé dans l'impossibilité d'incorporer de nombreux milliers de jeunes gens, faute, notamment, d'approvisionnements pour les équiper. Cette situation, qui a empêché l'armée de se renforcer considérablement à une époque particulièrement critique, a été incontestablement nuisible aux intérêts supérieurs du pays, en affaiblissant les moyens dont disposaient les autorités pour la défense nationale. On ne pourrait, sans danger, laisser se reproduire cette situation; 2° A la transformation, à notre modèle, des vêtements anglais et américains.
4,257,500	1,303,650	2,953,850	»	
336,114,500	29,173,650	306,940,850	»	
AUGMENTATION . . . fr.		306,940,850		

BUDGET DE L'EXERCICE 1920.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES	
CHAPITRE VIII.			
TRAITEMENTS DIVERS ET HONORAIRES			
Traitements divers et honoraires :			
30	a.	Traitements de non activité (officiers) fr.	250,000 »
	b.	Traitements et indemnités de disponibilité :	
		Officiers fr	12,500 »
		Personnel civil	70,000 »
	c.	Honoraires d'avocats et frais de procédure.	75,000 »
Indemnités de déplacement et frais de représentation et de missions :			
31	a.	Indemnités de déplacement fr	725,000 »
	b.	Frais de représentation et de missions	225 000 »
TOTAL DU CHAPITRE VIII. fr.			
CHAPITRE IX			
PENSIONS ET SECOURS. — SUBSIDES.			
Pensions et secours. — Subsidés :			
32	a.	Pensions provisoires et secours permanents. fr.	248,000 »
	b.	Majorations annuelles pour enfants, accordées en sus de la pension définitive ou provisoire (art. 33 de la loi du 23 novembre 1919 sur les pensions militaires).	270,000 »
	c.	Premiers termes des pensions de retraite et ordres nationaux	32,000 »
	d.	Secours à des militaires et à d'anciens militaires, à leurs veuves et à leur famille ; à des employés ou à d'anciens employés du Ministère de la Guerre, à leurs veuves et à leur famille — Secours en cas d'accidents	100,000 »
	e.	Indemnités aux militaires en dessous du grade d'officier licenciés par réforme	150,000 »
	f.	Subside et annuité à la Caisse de retraite et de secours des ouvriers des chemins de fer pour l'affiliation des employés et ouvriers civils des services ressortissant au Département de la Guerre	100,000 »
33	»	Oeuvre nationale des Invalides de Guerre.	
TOTAL DU CHAPITRE IX. fr.			

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1920.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1919.	DIFFÉRENCES.		Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
407,350 »	217,090 »	190,260 »	»	
950,000 »	559,000 »	391,000 »	»	
1,357,350 »	776 090 »	581,260 »	»	
AUGMENTATION. . . fr.		581,260 »		
895,000 »	548 000 »	347,000 »	»	ART. 52. — Augmentation due à diverses causes parmi lesquelles il faut citer les majorations annuelles pour enfants accordées en sus de la pension définitive ou provisoire (art. 55 de la loi du 25 novembre 1919 sur les pensions militaires).
»	»	»	»	ART. 55. — Voir dépenses extraordinaires de guerre, tableau XVII. (Ministère de la Guerre.)
895 000 »	548 000 »	347,000 »	»	
AUGMENTATION . . . fr.		347,000 »		

BUDGET DE L'EXERCICE 1920.

NUMÉRO des articles.	LITTERA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
CHAPITRE X.		
DÉPENSES DIVERSES ET DÉPENSES IMPRÉVUES.		
54	»	Dépenses relatives à l'entretien des prisonniers de guerre russes libérés
55	»	Dépenses des Commissions de récupération
»	»	Service de la remonte spéciale des officiers (<i>pour mémoire</i>)
56	»	Service de la sûreté militaire maintenue à l'armée d'occupation
37	»	Administration de l'aéronautique. — Personnel :
		Personnel civil fr. 50,000 »
		Personnel militaire (indemnités) 5,000 »
		55,000 »
		Administration de l'aéronautique — Matériel, approvisionnements, primes, travaux d'aménagement :
58	a.	Organisation des lignes aériennes fr. 6,000,000 »
	b.	Exploitation des lignes aériennes. Primes 4,000,000 »
	c.	Aéronautique sportive et de vulgarisation. Cartographie; bibliographie 945,000 »
	d.	Laboratoires techniques; concours aéronautiques d'encouragement à l'industrie aéronautique 2,000,000 »
59	»	Service des sépultures militaires.
		Divers et imprévus :
	a.	Dépenses diverses :
		Achat de décorations fr. 40,000 »
		Indemnités pour pertes de chevaux 25,000 »
		Frais d'entretien des militaires détenus 50,000 »
40		Reparations aux drapeaux des corps de troupe. 2,000 »
		Participation du Département de la guerre dans les frais de l'Association Internationale du Froid 4,300 »
		88,300 »
	b.	Dépenses imprévues non libellées au Budget fr. 200,000 »
		TOTAL DU CHAPITRE X. fr.

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1920.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1919.	DIFFÉRENCES.		Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
»	»	»	»	ART. 54. — Voir dépenses extraordinaires de guerre, tableau XVII. (Ministère de la Guerre.)
»	»	»	»	ART. 55. — Idem.
»	300,000	»	300,000	Cette dépense ne se reproduira pas en 1920.
»	»	»	»	ART. 56. — Voir dépenses extraordinaires de guerre, tableau XVII. (Ministère de la Guerre.)
55,000	»	55,000	»	ART. 57. — Service en voie d'organisation (arrêté royal du 21 sep- tembre 1919).
9,945,000	»	9,945,000	»	ART. 58. — Dépense nouvelle (arrêté royal du 21 septembre 1919).
»	»	»	»	ART. 59. — Voir dépenses extraordinaires de guerre, tableau XVII. (Ministère de la Guerre.)
288,300	225,000	63,300	»	
10,288,300	525,000	10,063,300	300,000	
AUGMENTATION fr.		9.763.300		

BUDGET DE L'EXERCICE 1920

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
DEUXIÈME SECTION. — DÉPENSES EXCEPTIONNELLES.		
CHAPITRE XI.		
SERVICES DIVERS.		
41	»	Frais des Commissions centrale et d'arrondissement judiciaire pour la reconstitution du foyer du militaire démobilisé.
42	»	Complément de l'outillage de l'Institut cartographique militaire :
		Imprimerie lithographique. fr. 42,000 »
		Imprimerie typographique. 50,000 »
43	»	Transfert du Musée royal de l'Armée dans les locaux du Cinquantenaire :
		Achat de meubles à titre de première mise et frais de première installation dans les locaux du Cinquantenaire fr. 50,000 »
		Transfert des collections dans les locaux du Cinquantenaire. 50,000 »
		100,000 »
44	»	Remonte Achat de chevaux pour l'attelage des batteries non encore armées
		TOTAL DU CHAPITRE XI. fr.

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1920.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1919	DIFFÉRENCES.		<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
»	»	»	»	ART. 41. — Voir dépenses extraordinaires de guerre, tableau XVII. (Ministère de la Guerre.)
92,000	»	92,000	»	ART. 42. — Dépenses de premier établissement.
100,000	»	100,000	»	ART. 45. — Idem.
5,825,000	»	5,825,000	»	ART. 44. — Crédit nécessaire en vue de la réalisation du pro- gramme d'organisation de l'armée sur pied de paix.
6,017,000	»	6,017,000	»	
AUGMENTATION . . fr.		6,017,000		

BUDGET DE L'EXERCICE 1920.

NUMÉRO des chapitres.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
Récapitulation	
PREMIÈRE SECTION — DÉPENSES ORDINAIRES.	
I.	Administration centrale. fr
II.	Traitements et indemnités des officiers; solde et accessoires des troupes.
III.	Hôpitaux et pharmacies militaires
IV.	Académie militaire
V.	Armement, charroi et harnachement de l'armée.
VI.	Bâtiments militaires et services techniques du génie
VII.	Nourriture des troupes. Fourrages et autres prestations
VIII.	Traitements divers et honoraires
IX.	Pensions et secours, Subsidés
X.	Dépenses diverses et dépenses imprévues.
TOTAL DES DÉPENSES ORDINAIRES. . . fr.	
DEUXIÈME SECTION. — DÉPENSES EXCEPTIONNELLES.	
XI.	Services divers
TOTAL (Ministère de la Guerre) . . . fr.	
(Pour mémoire.) A déduire les crédits du Corps de la Gendarmerie portés au Budget du Ministère de la Guerre pour l'exercice 1919. fr	

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1920.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1919.	DIFFÉRENCES		Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
4,572,200	1,741,520	2,630,680	»	
116,315,500	50,064,985	66,250,515	»	
2,148,550	2,148,550	»	»	
1,240,350	548,645	891,705	»	
19,619,800	5,625,820	13,993,980	»	
14,854,950	5,320,000	11,534,950	»	
336,114,500	29,175,650	306,940,850	»	
1,357,550	776,090	581,260	»	
895,000	548,000	347,000	»	
10,288,300	525,000	9,763,300	»	
507,206,500	94,270,260	412,936,040	»	
6,017,000	»	6,017,000	»	
513,223,500	94,270,260	418,953,040	»	
»	11,217,250	11,217,250	»	
513,223,500	85,055,030	430,170,270	»	
AUGMENTATION . . fr.		430,170,270		

(6/10)

ANNEXE AUX DÉVELOPPEMENTS DU TABLEAU XII

MINISTÈRE DE LA GUERRE

TABLEAU DES EFFECTIFS

CALCUL DES TRAITEMENTS, SOLDE, ETC.

Traitements et indemnités des officiers et assimilés.

TRAITEMENTS.

GRADES.	Effectifs.	Traitements moyens mensuels.	MONTANT.
Lieutenants généraux	49	4,650 »	376,200 »
Généraux-majors	39	4,410 »	659,880 »
Colonels	120	4,170 »	1,684,800 »
Lieutenants-colonels	86	970 »	1,001,040 »
Majors	413	865 »	4,286,940 »
Capitaines commandants	1,000	680 »	8,160,000 »
Capitaines en second	858	580 »	5,971,680 »
Lieutenants et sous-lieutenants	2,413	440 »	12,740,640 »
	4,948		34,881,180 »
A déduire : $\frac{1}{2} \%$ pour médicaments (approximativement).			174,180 »
RESTE. . . . fr.			34,707,000 »
A ajouter :			
INDEMNITÉS.			
Indemnités à des officiers chargés d'exercer des fonctions supérieures à leur grade			250,000 »
Id. aux officiers montés			1,140,000 »
Id. de logement			4,474,800 »
Id. de cabinet de consultation			147,000 »
Id. d'amortissement			570,000 »
Id. de marche			4,800,000 »
Id. spéciale au camp de Beverloo			60,000 »
Id. aux officiers de cabinet			19,200 »
Id. aux officiers admis à la pension (deux mois de traitement).			150,000 »
Id. de premier équipement aux sous-officiers promus sous-lieutenants			100,000 »
Id. d'aviateur			850,000 »
Id. de séparation			150,000 »
Id. au chef d'état-major général			3,000 »
Id. au sous-chef d'état-major général			3,000 »
TOTAL du litt. a de l'art. 10. . . . fr.			47,424,000 »

Solde, indemnités et accessoires des troupes.

SOLDES DES SOUS-OFFICIERS ET SOLDATS.

GRADES.	Effectifs.	Nombre de journées de présence.	Soldes journalières.	MONTANT.
Adjudants	1,630	594,950	6 »	3,569,700 »
Premiers sergents-majors ou premiers maréchaux des logis chefs . . .	800	292,000	5 20	1,518,400 »
Sergents-majors ou maréchaux des logis chefs	950	346,750	5 »	1,733,750 »
Premiers sergents ou premiers maréchaux des logis	750	273,750	4 »	1,095,000 »
Sergents fourriers ou maréchaux des logis fourriers	700	255,500	3 »	766,500 »
Sergents ou maréchaux des logis	6,000	2,190,000	3 »	6,570,000 »
Chefs de musique assimilés aux adjudants et musiciens d'infanterie . . .	1,500	547,500	3 50	1,916,250 »
Caporaux ou brigadiers	8,200	2,993,000	0 60	1,795,800 »
Soldats	79,470	29,006,550	0 20	5,801,310 »
	100,000			24,766,710 »
A ajouter :				
1° Pour bissext de l'année 1920 (1/365°)				67,850 »
2° Pour rappel des classes à l'occasion de périodes de tir et de manœuvre (1/4 environ de 24,766,710) . . .				6,191,640 »
				31,026,200 »
A ajouter :				
SUPPLÉMENTS DE SOLDE, INDEMNITÉS ET ACCESSOIRES.				
Indemnités de nourriture				7,294,014 »
Id. spéciale				571,692 »
Id. de logement				2,644,560 »
Id. de déplacement				3,130,764 »
Id. de rémunération aux volontaires de carrière engagés avant le 1 ^{er} octobre 1919				4,412,160 »
Suppléments mensuels d'allocations				4,787,910 »
Traitements des secrétaires-archivistes de quartiers-maitres				650,000 »
Allocations au personnel temporaire, employés des bureaux des quartiers-maitres				2,160,000 »
Indemnités de travail et indemnités professionnelles				1,732,000 »
Travaux de plonge				2,000 »
Supplément de solde aux militaires de l'armée d'occupation				1,751,000 »
Indemnités pour charges de famille				800,000 »
Hautes paies pour chevrons de front				300,000 »
Hautes paies pour décorations militaires				50,000 »
Indemnités aux militaires admis à la pension				50,000 »
Indemnité aux aviateurs				450,000 »
Salaire du personnel civil militarisé				2,388,000 »
Traitements des sœurs hospitalières				274,000 »
Total du litt. b de l'art. 10. . . . fr.				64,474,300 »

(614)

MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE
(MINISTÈRE DE LA GUERRE)

ANNEXE
AUX DÉVELOPPEMENTS DU TABLEAU XII
DU BUDGET GÉNÉRAL

Bruxelles, le 26 février 1920.

*A Monsieur le Ministre des Finances.***MONSIEUR LE MINISTRE,**

J'ai l'honneur de vous donner ci-après les renseignements demandés par votre dépêche rappelée en marge :

1° Nombre de fonctionnaires :

En 1914	129
Actuellement.	97

2° Nombre de fonctionnaires de chaque grade :

	En 1914.	Actuellement.
Secrétaire général	1	1
Inspecteur général	1	1
Directeur général	2	2
Directeurs	1	5
Chefs de division	4	8
Chef de bureau	16	16
Sous-chefs de bureau.	22	24
Commis.	44	7
Archivistes	35	25
Traducteurs	6	8

3° Montant des traitements :

En 1914 fr.	463,480 »
Actuellement. . . .	762,660 »

4° Ainsi qu'il est indiqué au 1°, le nombre de fonctionnaires permanents actuellement en service est inférieur à celui qui existait en 1914.

Toutefois, les chiffres ci-dessus ne reflètent pas la situation exacte.

Le Département de la Guerre traverse une période de liquidation et de réorganisation ; il doit faire face aux questions extrêmement nombreuses et variées qui se rattachent dans sa sphère d'activité, à la liquidation de la guerre. (Je citerai pour mémoire, parmi beaucoup d'autres : les réquisitions effectuées et les dommages causés par l'armée ; les mesures de toute espèce prises en faveur des démobilisés, des veuves, des ascendants ; les pensions militaires ; la reconstitution d'une foule d'établissements et services, etc.)

D'autre part, un arrêté royal récent (21 décembre 1919) réorganise à nouveau le commandement de l'armée et, par répercussion, l'administration centrale du Département.

Je vais avoir à me préoccuper des conséquences de cette dernière mesure au point de vue de la composition du personnel permanent. Il est dès à présent certain que l'effectif devra être augmenté, dans des proportions encore difficiles à déterminer, mais qui se restreindront, en tout cas, aux nécessités de ce qui constituera la tâche, permanente également, de l'administration centrale.

Quant aux besognes temporaires, appelées à disparaître à mesure que la liquidation se poursuivra, elles sont confiées à un personnel temporaire (actuellement plus de 800); une partie de celui-ci est cependant utilisée à combler l'insuffisance numérique du personnel de carrière.

A raison de ce qui précède, vous estimerez peut-être, Monsieur le Ministre, qu'il est fort hasardé de vouloir établir, pour le Département de la Guerre, une comparaison entre les chiffres de 1914 et ceux de la période actuelle : les deux situations ne sont nullement comparables.

On peut sans doute tenir un langage analogue pour d'autres Départements ministériels, mais aucun de ceux-ci, j'en suis convaincu, n'a à subir, dans d'égales proportions, les conséquences de la guerre.

Le Ministre de la Guerre.

P.-E. JANSON.

Institut cartographique militaire.

1° Nombre de fonctionnaires :

En 1914	42
Actuellement.	43

2° Nombre de fonctionnaires de chaque grade :

	En 1914.	Actuellement.
Directeur général	1	1
Secrétaire-comptable	1	1
Maîtres dessinateurs	2	2
Maître graveur.	1	1
Maître dessinateur-lithographe	1	1
Employés : dessinateurs-graveurs, graveurs-lithographes	36	37
	<u>42</u>	<u>43</u>

3° Montant des traitements :

En 1914 . . . fr.	143,000 »
Actuellement. . .	278,000 »

Personnel civil des services du Génie

1° Nombre de fonctionnaires :

En 1914.	212
Actuellement	280

2° Nombre de fonctionnaires de chaque grade :

	En 1914.	Actuellement.
Adjoint du génie.	58	85 ⁽¹⁾
Adjoint chargé du service des plantations au Camp de Beverloo.	1	1
Commis du génie.	50	70 ⁽¹⁾
Dessinateurs du génie	24	24
Surveillants du génie.	69	94 ⁽¹⁾
Gardes particuliers du domaine de la guerre .	2	2
Gardes-éclusiers	5	3
Agent de casernement	3	1
	<u>212</u>	<u>280</u>

3° Montant des traitements :

En 1914 . . fr.	578,250 »
Actuellement . .	1,460,118 »

Personnel civil des services de l'artillerie.

1° Nombre de fonctionnaires :

En 1914	81
Actuellement	85

(1) L'augmentation du nombre d'adjoints, de commis et de surveillants, provient de ce qu'une partie du cadre du personnel du génie appartenant aux villes ouvertes, transférée au Ministère des Travaux publics en 1913, est retransférée depuis novembre 1919 au Département de la Défense Nationale.

2° Nombre de fonctionnaires de chaque grade :

	En 1914.	Actuellement.
Contrôleur principal	4	1
Id. de 1 ^{re} classe	3	3
Id. de 2 ^e classe	3	3
Reviseurs d'armes.	3	3
Comptables civils d'artillerie	8	7
Commis principaux de 1 ^{re} classe	4	4
Id. de 2 ^e classe	8	8
Commis	15	15
Ingénieurs civils d'artillerie.	22	22
Chimiste	1	1
Agents techniques de 1 ^{re} catégorie	3	3
Id. de 2 ^e catégorie	4	5
Id. de 3 ^e catégorie	6	10
	<u>81</u>	<u>85</u>

3° Montant des traitements :

En 1914. . . fr.	378,400 »
Actuellement . .	624,875 »

**Personnel civil du service du couchage et du magasin central
d'habillement de l'armée.**

1° Nombre de fonctionnaires :

En 1914.	47
Actuellement	38

2° Nombre de fonctionnaires de chaque grade :

	En 1914.	Actuellement.
Directeur du magasin central d'habillement. . .	1	1
Chef-comptable au magasin central d'habillement	1	1
Comptable adjoint au magasin central d'habillement	1	1
Directeurs du service du couchage.	10	9
Sous-directeurs	10	12
Commis des deux services	24	14
	<u>47</u>	<u>38</u>

3° Montant des traitements :

En 1914. . . . fr.	162,400
Actuellement.	237,700

6